
Konkurse Faillites Fallimenti

No 10 Freitag, 16.01.2009 127. Jahrgang

1. Débitrice:

ADEO Gastro Sàrl, route d'Evian 72, **1860 Aigle**

2. Déclaration de faillite: 11.12.2008

3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 26.01.2009

4. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. Remarques: But: l'exploitation de restaurants, bars et de tout autre établissement public ainsi que la commercialisation de vins, de produits spiritueux et, en général, tous produits en relation directe ou indirecte avec la gastronomie.

Office des faillites d'Aigle

1860 Aigle

(04828360)